Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Conseil d'Etat célèbre le 700'000e habitant du canton

A l'occasion du 14 avril, jour de la commémoration de la naissance du Canton ce Vaud, le Conseil d'Etat confirme officiellement que la population vaudoise a franchi le seuil des 700'000 habitants. Le premier bébé né le 8 mars 2010 peut être considéré comme le 700'000ème habitant du canton; il s'agit d'une petite fille dont les parents sont domiciliés à Montreux.

Depuis le 8 mars 2010, le canton compte 700'000 habitants. Pour célébrer cet évènement, le Conseil d'Etat a choisi de le confirmer officiellement à l'occasion de la date commémorant la naissance du canton, soit le 14 avril. Le premier bébé né le 8 mars et dont les parents résident dans le canton peut ainsi être considéré comme le 700'000ème habitant : il s'agit d'une petite fille, Lucie Lambert, dont les parents sont domiciliés à Montreux. Le Conseil d'Etat est heureux de les associer à cet évènement.

La démographie cantonale poursuit un essor amorcé au tournant de ce siècle. Les années 2008 et 2009 ont connu le plus fort accroissement démographique depuis le début des années 1960 ; la croissance se poursuit en 2010. Durant l'année 2009, le canton de Vaud a gagné 12'880 habitants, soit une augmentation de 1,9%, la plus forte du pays. Favorisées par le position frontalière du canton et son développement économique, les arrivées de l'Union européenne contribuent de manière significative à cette dynamique. Outre le marché de l'emploi, l'offre en matière de formation du canton, notamment, agit sur cette croissance.

L'essor démographique contribue à la prospérité des Vaudois. Mais, comme le Conseil d'Etat le souligne dans son Programme de législature 2007-2012, il constitue aussi un défi important pour les autorités cantonales, qui se doivent d'accompagner ce phénomène par des politiques publiques pertinentes dans les domaines de la formation, de la santé, de l'intégration en général et des infrastructures, en particulier les transports. Le Conseil d'Etat restera attentif aux équilibres devant permettre au canton de maintenir son dynamisme tout en se développant harmonieusement.

Lausanne, le 14 avril 2010

Pascal Broulis, président du Conseil d'Etat, 021 316 20 01 - Vincent Grandjean, chancelier d'Etat, 079 210 84 09 - Jean Campiche, chef du SCRIS, 021 316 29 40

Photo_700'000e_vaudoise(4)
Photo_700'000e_vaudoise (2)
Photo_700'000e_vaudoise (1)
Photo_700'000e_vaudoise (3)